



## droit de visite des grands parents

Par **meI59131**, le **15/10/2012** à **16:20**

Bonjour,

J'ai besoin d'être éclairée :

Il y a maintenant 7 ans que mon frère est décédé suite à un suicide. Avant son suicide il été en instance de divorce qui devait être prononcé au mois d'août mais il est décédé en juin. Il avait 2 petites filles.

Suite à son décès nous avons régulièrement droit à la visite des petites le weekend et parfois pendant les vacances Aujourd'hui nous sommes en froid avec la mère des filles et elle nous laisse les filles tous les mois et encore quand on a de la chance. J'aimerais connaître les droit de mes parents vis à vis des petites et ce que l'on peut faire.

Merci d'avance.